

## DU NOUVEAU DANS LE PARCOURS APRES LES TRAITEMENTS DE CANCER



**Mise en place d'un nouveau dispositif coordonné par le Comité Savoie de la Ligue contre le cancer pour les personnes qui viennent de terminer un traitement contre un cancer depuis moins d'un an.**

Elles peuvent bénéficier sans avance de frais, sur prescription médicale, de 3 types de soins de support au plus près du domicile : Un bilan d'activité physique adaptée (APA) ainsi qu'un bilan et des consultations de suivi diététique et psychologique.

Le financement est accordé par l'Agence Régionale de Santé, sur prescription médicale, pendant un an.

Le dispositif du « Parcours de soins global après le traitement d'un cancer » s'inscrit dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre le cancer 2021-2030, en vue de limiter les séquelles, de prévenir les rechutes et d'améliorer la qualité de vie des personnes ayant eu un cancer.

### **Comment en bénéficier ?**

La personne concernée prend RDV chez son médecin traitant/pédiatre, oncologue ou chirurgien pour obtenir une prescription personnalisée indiquant le(s) soins de supports, le(s) bilans et/ou le(s) consultations.

Ensuite, elle prend contact avec la Ligue contre le cancer de Savoie au 04-79-69-19-46, qui l'orientera vers les professionnels adhérant à ce dispositif, au plus près de son domicile.

Si ce parcours est indiqué pour les patients en fin de traitement « actif » d'un cancer, pour tous les malades en cours de traitement, ces soins de support sont déjà pris en charge par le Comité et le resteront.

Pour plus d'éléments d'informations :

[https://www.ligue-cancer.net/article/77505\\_du-nouveau-dans-le-parcours-apres-les-traitements-dun-cancer](https://www.ligue-cancer.net/article/77505_du-nouveau-dans-le-parcours-apres-les-traitements-dun-cancer)